



**MINISTRE DEL'INTERIEUR, DE L'INFORMATION,
DE LA DECENTRALISATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**



DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE CIVILE

N° _____/DGSC

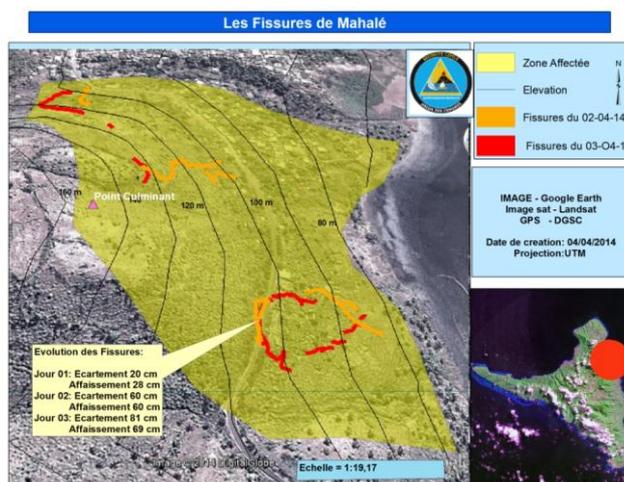
RAPPORT D'EVALUATION RAPIDE SUR LA SITUATION D'URGENCE A BANDRA LA MAHALE A ANJOUAN

1. Contexte et phénoménologie

Le Gouvernement de l'Union des Comores a été alerté par l'autorité insulaire d'Anjouan, le lundi 31 mars, de l'apparition de fissures à plusieurs endroits dans le village de Bandra La Mahalé, dans le nord-est d'Anjouan sur la presqu'île de Djimlimé, ayant nécessité l'évacuation de la population locale, sous la supervision de l'autorité insulaire.

Suite à cette alerte, une mission constituée par des techniciens de la Direction Générale de la Sécurité Civile et des enseignants chercheurs de l'Université et du CNDRS, a été dépêchée sur place par le gouvernement de l'Union pour faire l'état des lieux, déterminer le mécanisme à l'origine du phénomène, afin d'éclairer les autorités.

Les observations effectuées sur le terrain ont permis de mettre en évidence l'apparition de fissures à différents endroits du village, avec des écarts d'environ 30 cm, et des affaissements d'environ 20 à 30 cm, allant par endroit jusqu'à 50 cm.



Carte de localisation et d'e l'évolution de la faille

Plusieurs édifices ont été endommagés, avec un soulèvement de dalles et des murs fissurés, voir même ouverts.

Ces phénomènes exposent une partie du village à un risque d'affaissement ou d'un glissement de terrain susceptible de déstabiliser toute la zone.

Ils interviennent suite à une semaine de forte pluie, et d'environ un mois d'activité sismique qui expliquerait la déstabilisation du terrain, à l'origine de l'apparition de ces fissures.

Des nouvelles observations faites dans la journée du 02 avril, ont fait état d'une situation évoluant d'heure en heure, avec des risques d'affaissement de plus en plus élevés.

Outre ces événements ayant affecté l'île d'Anjouan, d'autres phénomènes similaires, liés à des aléas géophysiques et/ou hydrométéorologiques, tels que des remontées d'eaux océaniques, tempêtes tropicales, glissements de terrain... continuent d'affecter l'ensemble des îles de l'Union des Comores, nécessitant ainsi la mise en place de dispositifs de surveillance et de suivi, ainsi que le développement d'une expertise pour l'étude et l'analyse des différents aléas affectant le territoire nationale, facteurs de résilience aux catastrophes naturelles.



Fissures et affaissement de la chaussée



Maison fissurée sur le mur

2. Impacts Humanitaires

Cette situation a nécessité le déplacement de la population de la zone affectée, devenu zone à risque, compte tenu des observations faites précédemment. Les dernières évaluations font état de 3030 personnes déplacées, regroupées sur un camp en cours d'installation, dont 16 femmes ayant accouché ces derniers jours et 625 élèves de l'école primaire qui devront intégrer l'école dès lundi.

Aussi, ce phénomène affecte indirectement les villages avoisinant de Harembo, Hajoho, et Jimlime, soit une population totale d'environ 10 000 personnes qui se trouvent complètement enclavée du fait de la coupure de la seule voie d'accès dans la zone.

Les Besoins prioritaires tels que sorti de l'analyse inter cluster sont: ***la Santé, la Protection-éducation, la Sécurité Alimentaire, le WASH, et l'hébergement et articles de première nécessité.***

3. Actions prioritaires entreprises

- Aménagement rapide d'un site d'hébergement d'urgence, répondant aux besoins pour une période d'environ 3 mois nécessaires pour l'observation et le suivi du phénomène;
- Mise à disposition de quelques moyens de couchage, de santé, d'hygiène et d'assainissement,
- Fourniture de produits alimentaires de toute première urgence ;
- Mise en place d'un dispositif de sécurité.

- Activités de sensibilisation et de prise en charge psychologique
- Assurer la continuité des évaluations.



Vue d'une partie du camp



Visite de la coordination au camp

4. Objectifs généraux de l'intervention

- Assurer une assistance et une protection adéquates à la population affectée.
- Mobiliser les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins immédiats, à moyen et long terme des groupes vulnérables.
- Mobiliser l'expertise scientifique nécessaire pour une étude approfondie de ces phénomènes.

5. Objectifs spécifiques, sectoriels

5.1. Santé et nutrition :

A cause de cette catastrophe, 3030 personnes sont déplacées et vivent dans la promiscuité dans des tentes où les conditions d'hygiène, d'assainissement, d'accès aux soins de santé, de prévention des maladies et de nutrition ne sont pas assurées. Déjà avec moins de 48 heures dans ces sites, 20 cas de fièvre inconnue chez des enfants de moins de 5 ans et 15 accouchements inopinés ont été notifiés. Bien qu'il existe à proximité un dispensaire mais pas de médicaments ni de personnel qualifié disponibles pour assurer les soins.

L'Analyse rapide initiale multisectorielle a fait ressortir ce qui suit :

- 3 030 personnes sont déplacées et vivent dans un site
 - o 706 Hommes
 - o 1686 Femmes
 - 600 Femmes en âge de procréer
 - 70 Femmes visiblement enceintes dont 20 grossesses à terme
 - o 638 enfants de moins de cinq ans dont :
 - 300 enfants de moins d'un an
 - 338 enfants de 12-59 mois

En vue de répondre à cette urgence, le cluster santé se fixe comme :

a. Objectif général: Réduire la morbidité et la mortalité liées à cette catastrophe humanitaire

b. Objectifs spécifiques :

1. Faciliter l'accès aux soins et services de santé à toute la population sinistrée et plus particulièrement les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans
2. Assurer la prévention et la prise en charge des cas des maladies à potentiel épidémique notamment les maladies diarrhéiques, le paludisme,
3. Assurer la prévention de la violence sexuelle et des IST/VIH
4. Assurer le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition
5. Assurer la coordination des interventions sur le terrain des urgences

5.2. Protection et Education

a. Objectifs généraux :

- Mettre en place des services de base de protection, d'information et d'encadrement adaptés et accessibles aux personnes vulnérables
- Assurer l'éducation de base des enfants de moins de 6 ans, des enfants âgés de 6 à 14 ans, et des adolescents déplacés.

b. Objectifs spécifiques

- Identifier parmi la population déplacée, les personnes ayant besoin de protection spéciale et les types d'assistance nécessitant des actions urgentes de protection ;
- Veiller à la prise en charge correcte de chacune des personnes vulnérables identifiées en apportant les moyens humains et matériels indispensables ;
- Mettre en place des mécanismes de prévention et de sensibilisation des personnes déplacées exposées aux différentes formes d'abus, de violence et d'exploitation sexuelle ;
- promouvoir le respect de l'égalité et l'équité du genre.
- Assurer des activités d'encadrement/animation pour les jeunes enfants et les adolescents ;
- Faciliter la reprise des activités éducatives de qualité en situation d'urgence afin d'assurer les acquisitions scolaires et les apprentissages essentiels à la vie au profit des enfants victimes

5.3. Sécurité alimentaire

a. Objectif général sectoriel

- Améliorer les conditions de vie par la mise à disposition de vivres suffisants et accessibles aux populations affectées par les catastrophes.

b. Objectifs spécifiques

- Fournir des rations alimentaires saines et équilibrées à 3 030 personnes logeant dans le site de regroupement pour une période de cent jours.

5.4. Eau, Assainissement et Hygiène

a. Objectif général sectoriel

- Subvenir aux besoins de 3030 personnes déplacées en eau potable et infrastructures sanitaires pour une période de 3 mois.

b. Objectifs spécifiques :

- Assurer l'accès des personnes affectées à des quantités suffisantes d'eau potable ;
- Assurer l'accès à des installations sanitaires à moins de 50 mètres des abris ;
- Sensibiliser la population sur les mesures d'hygiène et d'assainissement, ainsi que sur les maladies liées à l'eau.
- Distribuer des kits d'hygiène aux familles affectées

5.5. Hébergement et distribution d'articles de premières nécessités :

a. Objectif général sectoriel

- ✓ Fournir des abris et des articles de premières nécessités à 3 030 personnes déplacées pendant environ 100 jours,
- ✓ Reloger les familles délocalisées en un lieu de sécurité;

b. Objectifs spécifiques

Mettre en place des abris temporaires ;

- ✓ Distribuer des matelas, couvertures, ustensiles de cuisine, produits d'hygiène, habits et fournitures scolaires, moustiquaires imprégnées, lampes torches, groupes électrogènes, eau et assainissement, vivres, produits d'hygiène et de santé ;

En perspective de la réinstallation des personnes déplacées ;

- ✓ Faire une enquête d'évaluation approfondie des familles sinistrées ;
- ✓ Mise en œuvre du relèvement précoce :
 - Mise à disposition d'un terrain en zone de sécurité pour la construction de nouvelles habitations au profit des familles délocalisées;
 - Mise en place d'une équipe logistique, de construction et équipement des habitations et des infrastructures sociales (établissements scolaires et hospitaliers, etc)
 - Rétablir la voie routières, électricité, téléphone, assainissement,.

6. Estimation des besoins :

Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire	Nbre	Montant
1. Santé					
1 médecin, deux SFE et deux IDE pour PS pendant 3 mois					1 890 000
1 SFE et 1 IDE dans le camps					720 000
(Kits d'accouchements, Kits viols et Kits ISTs) et Kits césarienne et transfusion)					3 000 000
Médicament et Consommable					6 000 000
Indemnité de 2 chauffeurs, 6 aides-soignants, 2 brancardiers,)					1 500 000
carburant pour l'évacuation des malades					495 000
carburant pour la vaccination des enfants					50 000
Outil, personnel pour la surveillances des maladies non transmissible					2 800 000
Indemnité du point focal national Chargé de la surveillance,)					500 000
Formation de 10 personnes sur la surveillance des maladies transmissible					1 500 000
Sensibilisation des déplacées sur les thèmes de la Santé					300 000
Kits cholera					5 000 000
Production des supports de sensibilisation					300 000
Indemnisation de l'équipe de sensibilisation					2 520 000
Réunion de coordination					1 008 000
Activité de Suivi par la coordination					666 000
Mission de collecte de données et analyse					1 008 000
Fourniture de bureau					600 000
TOTAL 1					29 857 000
2. Protection - Education					
Cahier 32 pages	U	350	350		122 500
Cahier 192 pages	U	1 110	650		721 500
Stylo Bleu	U	1 090	125		136 250
Stylo Rouge	U	525	125		65 625
Réglette	U	410	125		51 250
Tableau Noir	U	7	20 000		140 000
Lots d'article d'animation pour les jeunes					500 000

enfants					
Gouter	U	1	1		312 500
Total 2					2 049 625
3. Sécurité Alimentaire					
Riz/autres céréales	0,4KG	121 200	350		42 420 000
Produits Carnés (Sardines, viande rouge, volailles...et)	0,25	75 750	1 750		132 562 500
Sucre	0,1	30 300	500		15 150 000
Frais de transport	camions	10	100 000		1 000 000
Frais du personnel de soutien	personne	40	3 000	15	1 800 000
TOTAL 3					192 932 500
4. Hébergement temporaire					
Tentes Collectives		484			PM
Bâches		484		25 000	12 100 000
Couverture		2 900		10 000	29 000 000
Matelas		1 450	17 500		25 375 000
Draps		2 900	2 000		5 800 000
Latrines		97			PM
Aménagement sanitaires					
Chevron de 4m		60	4 500		270 000
lambourde de 4m		20	2 500		50 000
Clou Point 70		20	1 000		20 000
Barre à Mine		20	6 000		120 000
Pelle		20	3 000		60 000
Pics		20	3 000		60 000
Machette		20	3 000		60 000
Seaux		40	1 250		50 000
Scie		10	6 000		60 000
Bâche		20	12 500		250 000
Grande Poubelle		20	12 000		240 000
Tuyau en PVC		10	20 000		200 000
TOTAL 4					73 715 000
5. Articles de première nécessité					
MOUSTIQUAIRES	Duo	1 515	7 500		11 362 500
MATELAS	Duo	1 515	40 000		60 600 000
DRAPS					9 090 000

RECHAUDS A PETROLE	Famille	433	3 000		1 298 571
MARMITES	U				6 060 000
ASSIETTES					606 000
SEAUX	Famille	433	3 000		2 597 143
TOTAL 5					91 614 214
6. Appui à la coordination					
Vidéo Projecteur		1			500 000
Papier Flip Chat		5	9 000		45 000
Rame de feuille blanche		50	3 000		150 000
Blocs Note		100	250		25 000
Stylos		100	100		10 000
Clé 3G		5	25 000		125 000
Equipement de protection (bottes, gants, imperméables)		100	5 000		500 000
RATIONS ALIMENTAIRES / STAFF EN ALERTE		100	2 000		20 000 000
Encre imprimante		1	200 000		200 000
TOTAL 6					21 555 000
TOTAL GENERAL					411 723 339

Ces mesures ne prennent pas en compte :

- les besoins des autres localités enclavées du fait du phénomène et des familles à délocaliser ;
- les besoins pour le suivi de l'évolution et l'investigation géophysique du site, afin de pouvoir apprécier le degré de stabilité de la zone, et envisager la possibilité de réouverture des voies de communication, pour sortir les localités de l'isolement. Ils feront l'objet d'un rapport technique qui sera remis prochainement.

Mutsamudu le 5 avril 2014

Le Directeur Général

Colonel Ismael MOGNE DAHO